

8ème MASTERS DE DOUBLES – EDITION 2020

14 décembre 2019 au 8 mai 2020

Compétition **HOMOLOGUEE** dont les objectifs restent les mêmes :

- Préparer le championnat de printemps,
- Créer une dynamique entre les clubs et permettre de bons moments de convivialité !

1) Déroulement de la compétition :

Phase de poules : du 14 décembre 2019 au 8 Mars 2020

- 3 catégories possibles en double pour dames, messieurs et mixtes : poids équipe égal à 26 et plus, poids équipe de 14 à 25 et poids équipe de 13 à 4.
- Poules de 5 ou 6 équipes donc **4 ou 5 matchs assurés**, si le nombre d'inscriptions le permet.
- Format des matches habituels en double (point décisif, et 3^{ème} set sous forme de super jeu décisif à 10 points).
- Organisation des matches libres avec juste pour obligation de **respecter les dates de fin**.
- La composition des poules sera envoyée aux compétiteurs par mail la fin de la 1ère semaine de décembre.
- Pour tous les **matchs non joués, l'équipe qui reçoit sera déclarée forfait**.
- Attribution de 2 points par match gagné, 1 point par match perdu et 0 points par forfait.

Une suggestion : regrouper plusieurs équipes sur une journée ou demi-journée afin de faire plusieurs matches.

Phase finale : du 21 Mars au 26 Avril 2020

La finale aura lieu le **vendredi 8 mai 2020**
(Jour des finales des championnats individuels départementaux)

Faites-en la publicité auprès de vos équipiers.

2) Droits d'inscription :

- **9€ par joueur soit 18€/équipe pour doubles dames, messieurs et mixtes**

3) Inscription et paiement (Ten'Up ne sachant pas gérer des équipes de doubles) :

→ **Uniquement par courrier sur fiche engagement adressé au CD 37, avec règlement (en précisant noms et clubs des joueurs au dos des chèques).**

- Inscription possible uniquement dans une catégorie en double dames et double hommes (cumul possible avec la catégorie double mixte)
- Les classements pris en compte sont ceux du **2 décembre 2019**.
- Ouvert à tous compétiteurs licenciés **de plus de 15 ans** (né en 2005 et avant).
- **Date limite d'engagement : 2 décembre 2019**, attention nombre d'équipes limité, priorité sera donnée aux équipes étant à jour de leur engagement.

Adresse comité : Comité départemental d'Indre et Loire, Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours.

Règlement et questions (pas d'inscription par mail) : mastersdoubles37@gmail.com

RAPPEL : Le classement d'une équipe de double est obtenu par addition des points correspondant aux classements de double des 2 joueurs qui la composent. À cet effet sont attribués (sauf classement spécifique de double) :

+19 points au joueur non classé

+18 points au joueur classé 40

+17 points au joueur classé 30/5

+16 points au joueur classé 30/4

+15 points au joueur classé 30/3

+14 points au joueur classé 30/2

+13 points au joueur classé 30/1

+12 points au joueur classé 30

+11 points au joueur classé 15/5

+10 points au joueur classé 15/4

+9 points au joueur classé 15/3

+8 points au joueur classé 15/2

+7 points au joueur classé 15/1

+6 points au joueur classé 15

+5 points au joueur classé 5/6

+4 points au joueur classé 4/6

+3 points au joueur classé 3/6

+2 points au joueur classé 2/6

+1 point au joueur classé 1/6